

Polytechnique : aménagement majeur

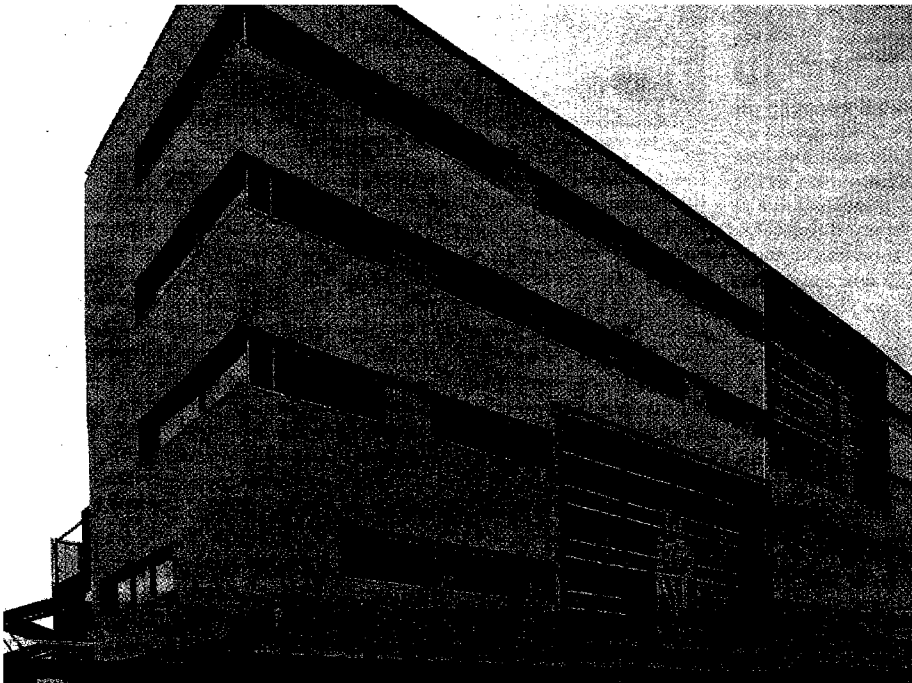
> FRANÇOIS G. CELLIER

Les travaux visent la mise en place de locaux et d'équipements dans le Pavillon J.-Armand-Bombardier, dont la construction remonte à 2004. Des laboratoires de recherche seront aménagés au FCI-Nanobiomédical, dont les installations sont réparties aux premier et troisième étages. Également, des espaces non développés sur ces mêmes étages seront aménagés en laboratoires, bureaux et aires communes. Cela permettra d'offrir des infrastructures supplémentaires pour accueillir un plus grand

nombre de chercheurs. Le projet est évalué à environ 16 millions \$.

Les locaux touchés par ces aménagements devront être raccordés au système de ventilation existant, lequel sera interrompu pendant cette opération. « L'entrepreneur ne disposera que d'un week-end pour compléter son travail, car les autres étages doivent demeurer fonctionnels », de dire Nicole Mongeau, chef du secteur projets de réaménagement et rénovation à l'École Polytechnique. Cette règle prévaudra également lors de l'intégration des composantes électriques aux installations.

SUITE EN PAGE 2



POLYTECHNIQUE SUITE DE LA PAGE 1

Pendant toute la durée des travaux, une partie du premier étage ainsi que les second, quatrième et cinquième étages demeureront occupés par des chercheurs. L'entrepreneur général, qui sera choisi sous peu, devra composer avec leur présence et faire en sorte d'atténuer les inconvénients qu'ils pourraient subir. « Des contraintes très sévères seront imposées au chapitre du bruit, des vibrations, des émanations de poussières et autres contaminants générés par ces travaux », explique

Nicole Mongeau.

Quant aux délais de livraison, ils sont extrêmement serrés. L'échéancier provisoire est prévu en mars 2011, et l'ouvrage final doit être complété deux mois après cette date. Par conséquent, il faut pouvoir compter sur un constructeur apte à assumer cette lourde responsabilité. « Nous avons procédé à une présélection des candidats, laquelle a permis d'identifier les entreprises expérimentées et capables de travailler en milieu institutionnel », précise Nicole Mongeau. Les aspirants retenus pendant cette étape ont ensuite été invités, à l'occasion d'un second tour, à soumettre leur prix.

En outre, les plans et devis n'ont pas été

faits à la hâte. Les professionnels mandatés pour les produire ont élaboré des documents « bien faits », question d'éviter les changements majeurs pendant la réalisation des ouvrages. « Cela a nécessité une excellente planification entre les professionnels, les coordonnateurs scientifiques du pavillon et nous-mêmes », d'ajouter Nicole Mongeau, qui a également mandaté un chargé de projet d'expérience au sein de la firme CIM, pour assurer la coordination et une bonne communication entre les maîtres d'œuvre. Les considérations architecturales ont été confiées au cabinet Provencher Roy, tandis que le consortium Teknika HBA Pageau Morel prendra en charge le volet ingénierie.

En ce qui a trait au financement des travaux de construction, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) contribue à hauteur de 3,6 millions \$. Cet investissement implique les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que des institutions universitaires. Par ailleurs, le Québec, par l'entremise du ministère du Développement économique, Innovation et Exportation (MDEIE), ainsi qu'Ottawa, par son *Programme d'infrastructure du savoir*, injecteront quelque 12,4 millions \$ dans ce projet. Rappelons que le pavillon J.-Armand-Bombardier appartient à l'Université de Montréal et à l'École Polytechnique.